

CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX  
AUX VENELLOIS

DISCOURS DE MONSIEUR ARNAUD MERCIER

DIMANCHE 15 JANVIER 2017

Monsieur le Sous-Préfet,  
Madame la Sénatrice,  
Monsieur le Député,  
Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux,  
Mesdames et Messieurs les Maires, Chers Collègues,  
Monsieur le Maire Honoraire,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Mesdames et Messieurs les autorités civiles, militaires et religieuses,  
Mesdames et Messieurs les responsables associatifs,  
Chers amis Venellois, et d'ailleurs,

Bonsoir à tous et soyez les bienvenus dans notre belle halle des sports Nelson Mandela, rénovée l'été dernier.

Merci à vous d'être venus aujourd'hui encore si nombreux à cette traditionnelle cérémonie des vœux du maire et de la municipalité.

Comme vous pouvez l'observer, la cérémonie a quelque peu changé : elle est moins fastueuse, économie oblige.

Par contre, pour ceux à qui la musique classique va manquer, je vous invite le 25 juin prochain, ici même au Parc des Sports, pour un concert de la philharmonique du Pays d'Aix.

Quel bonheur, doublé d'un grand plaisir, de vous retrouver en ce début du mois de janvier pour vous exprimer en mon nom personnel, au nom de tous les élus et des agents municipaux, les souhaits que je forme pour vous, pour vos familles, pour toutes les personnes qui vous sont

chères, mais aussi pour notre belle ville de Venelles et, bien entendu, pour notre pays, la France.

Je souhaite que cette nouvelle année voie vos projets personnels et professionnels se concrétiser, qu'elle vous donne la force, l'énergie, l'audace et la volonté de réussir tout au long de ces douze mois, afin que vos rêves deviennent une réalité.

Je souhaite également qu'en 2017, vous gardiez une bonne santé, et que cette nouvelle année puisse être synonyme d'espoir, de solidarité et de fraternité pour les personnes malades, pour celles qui souffrent, pour celles qui sont dans la détresse ou qui traversent une dure période de solitude ou d'isolement.

Je veux aussi que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée, et plus particulièrement à Marie-France BOUZE, qui œuvrait depuis de nombreuses années à la Mairie de Venelles et dont la disparition brutale a été un choc pour les agents et l'équipe municipale.

Venelles change, mais l'esprit venellois doit perdurer : cet esprit familial, ce sentiment d'appartenir à la famille venelloise qui anime notre ville depuis des décennies. Ainsi, nous nous devons, tout au long de l'année, d'ouvrir nos yeux et nos cœurs pour aider ceux qui sont seuls, pour les aider à surmonter leur dur quotidien, par un mot, une visite, un sourire.

Avant d'évoquer l'année écoulée à Venelles, je souhaitais revenir sur les événements tragiques qui ont endeuillé notre pays en juin et juillet 2016, mais aussi en Europe.

Une nouvelle fois, ce sont nos symboles, notre héritage qui sont attaqués, au travers de ces actes de barbarie.

Face à de telles horreurs, nous nous devons de rester unis et de faire bloc, ensemble.

Je souhaitais à nouveau rendre hommage aux victimes, à leurs familles et proches et avoir une pensée pour les blessés de ces attentats. Mais aussi penser aux forces de sécurité, civiles et militaires, aux services de

secours pour leur engagement quotidien à nos côtés, et les en remercier chaleureusement.

Avant d'évoquer ce qui s'est passé à Venelles en 2016, permettez-moi de remercier toute l'équipe de fonctionnaires de la commune de Venelles, du CCAS et de la Régie des Eaux.

Chaque jour, ils assurent leur mission, avec le sourire, au service des venelloises et des venellois, avec fidélité, passion et professionnalisme.

Je crois que nous pouvons tous chaleureusement les remercier et les applaudir.

2016 aura donc été une année chargée pour la vie municipale de Venelles et je vais me livrer, avec plaisir à l'exercice, le plus exhaustif possible de vous présenter les actions menées durant ces douze mois écoulés.

### **Dans le domaine de la sécurité**

Cette année encore, la situation en matière de sécurité a été particulière, en raison des événements que j'ai déjà évoqués.

L'exigence de sécurisation de la vie de nos concitoyens est permanente pour nos équipes de la Police Municipale de Venelles et il est important de les remercier pour leur implication quotidienne et le surcroît de travail induit par l'état d'urgence.

Je tiens à souligner la qualité des rapports que nous entretenons avec les services de la Gendarmerie Nationale et la Préfecture de Police des Bouches-du-Rhône, qui nous permet d'assurer une sécurisation optimale de notre commune.

En marge de notre action continue en faveur de la protection de nos concitoyens, nous avons signé la charte des Voisins Vigilants avec le Préfet de Police, Monsieur Laurent NUÑEZ et le Lieutenant-Colonel de Gendarmerie Rémi de GOUVION SAINT-CYR.

### **Dans le domaine de la sécurité civile**

La vigilance de notre réserve communale de sécurité civile aura permis qu'aucun feu ne soit à déplorer sur le territoire de Venelles lors de l'été 2016.

Il est néanmoins important de rappeler que les bénévoles ont participé aux opérations de secours lors des incendies de Vitrolles, rejoignant le commandement basé à l'Arbois et intervenant à de nombreuses reprises.

Je tiens ainsi à les remercier pour leur engagement, qui ne se dément pas, depuis de nombreuses années, au service des venellois.

### **Dans l'aménagement de notre environnement quotidien**

En janvier 2016 à cette même place, nous vous annoncions un programme d'investissement ambitieux pour ce mandat, et 2016 n'a pas dérogé à cette promesse.

En effet cette année a été l'année de l'ouverture de nombreux chantiers qui ont tous été conduits dans un souci de qualité, de respect des délais et de maîtrise du budget.

C'est ainsi que côté voirie, les services techniques ont entrepris le réaménagement complet de l'avenue des Floralies, la sécurisation de la rue des Sycomores, la sécurisation du chemin du Collet Redon, la réfection de la rue des Cottages, du chemin de la Passerelle et du chemin des Pierres Plates. Le remplacement d'une cinquantaine de points lumineux obsolètes par des luminaires Leds basse consommation.

C'était l'un de nos engagements de campagne, il n'aura pas fallu un an pour qu'il se réalise : un nouveau parking d'une vingtaine de places en cœur de ville a vu le jour cet été. Cet aménagement s'accompagne de plusieurs autres mesures destinées à favoriser la rotation des véhicules en centre-ville et ainsi de dynamiser les commerces qui le composent: extension des zones bleues, création de parkings de covoiturage en périphérie dont celui des Michelons qui va prochainement être inauguré et celui de l'échangeur Nord en cours de réalisation par le Conseil Départemental.

Côté bâtiments et infrastructures, nous avons entrepris la rénovation énergétique et fonctionnelle de cette salle dans laquelle j'ai le plaisir de vous accueillir et pour laquelle la capacité d'accueil a été presque doublée.

Je peux également citer la réhabilitation complète des courts de tennis n°1 et 2, le remplacement des éclairages sportifs de nos salles par des luminaires LED haute performance.

(A ce sujet, je tenais à remercier à nouveau ma collègue, la Sénatrice-Maire de Meyrargues, Mireille JOUVE, pour son soutien, au travers d'une dotation par sa réserve parlementaire, pour le financement des travaux de la Salle Polyvalente).

Je peux également rappeler la poursuite du programme de requalification des écoles, la mise en accessibilité pour tout type handicap de la salle Nelson Mandéla, le Foyer des Logissons, la salle de la Grande Terre, la Gendarmerie, la Police Municipale,...

Mais 2016 fut également l'année de l'ouverture d'un grand chantier : à deux pas de vous s'érigent en effet les premières élévations du futur ALSH qui ouvrira ses portes en fin d'année.

### **Dans le domaine de l'urbanisme**

Le dossier principal de l'année 2016 en matière d'urbanisme aura été le Plan Local d'Urbanisme.

En effet, le 11 juillet dernier, le Conseil Municipal a approuvé le PLU. Cependant, ce document était celui de l'ancienne équipe municipale et ne correspondait à notre vision du développement de Venelles.

Nous l'avons répété durant de nombreuses années, nous étions opposés à ce document, qui ouvrait la voie à une urbanisation trop poussée, mal organisée et risquait de dénaturer complètement notre commune.

Alors, nous en avons, le même jour, voté la mise en révision générale.

Cela va nous permettre de construire, avec vous, le Venelles de demain, selon les axes que nous avons développé : poursuivre un

développement maîtrisé et responsable de Venelles et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, afin de satisfaire aux besoins des venellois. Mais aussi respecter le patrimoine de Venelles, préserver le cadre de vie et l'environnement venellois et adapter la politique du logement aux besoins réels de nos concitoyens.

Nous aurons l'occasion d'échanger avec vous lors des différentes étapes de concertation qui vous seront proposées pour l'élaboration de cette nouvelle version du PLU de Venelles.

Enfin, je ne peux pas vous parler d'urbanisme sans aborder la question des logements sociaux.

Après de longues et constructives discussions avec les services de l'Etat, nous avons signé un Contrat de Mixité Sociale avec Monsieur le sous-préfet, Serge Gouteyron, dont je salue la présence parmi nous ce soir.

Ce CMS va nous permettre de construire des logements sociaux, pour les venellois, pour que nos enfants puissent continuer à habiter notre belle commune. En parallèle, nous travaillons également sur des projets de logements en accession à la propriété à prix maîtrisés.

### **Dans le domaine scolaire**

L'année 2016 aura été rythmée par la nouvelle organisation des temps périscolaires et de la restauration scolaire, pour laquelle nous avons voulu pallier aux dysfonctionnements précédents, tout en améliorant la gestion par les services municipaux.

Tout ce travail a bien entendu été mené en concertation avec les fédérations de parents d'élève, qui avaient apporté des remarques au premier projet de réorganisation.

En 2016, nous avons également procédé au changement des selfs de la cantine des Cabassols et celle du Mail, ainsi qu'à l'achat de nouveaux matériels pour la cuisine centrale.

Ce dernier investissement permettant la préparation dans des conditions optimales des repas à bases de produits frais (au minimum

30% de légumes frais, des fruits saisons provenant de producteurs locaux autant que faire se peut) et toujours un minimum de 36% de produits bio et des produits garantis sans OGM, sans huile de palme ni huiles hydrogénée.

## **Le Service jeunesse**

Ce sont près de 10 800 journées enfants qui ont été gérées en 2016 par le Service Jeunesse en Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ainsi que 3700 journées Ado au tremplin Jeunes et 2400 journées jeunes au Local Jeunes.

Mais également, la gestion des animations Locales (Carnaval, Chasse aux œufs, roule ta ville, ciné enfants, halloween, spectacle de Noël...) qui auront vue 2 600 personnes.

La charge des activités périscolaires aura représenté un total de 60 000 heures assurées par la commune sur l'année

Depuis la rentrée scolaire, le Service Jeunesse propose une nouvelle réponse aux attentes des parents avec une ouverture à 17 heures, un doublement du nombre des activités proposées, mais aussi un guichet unique pour la gestion et l'inscription aux activités périscolaires.

## **Et la Culture à Venelles ?**

Le Service Municipal des Affaires Culturelles a poursuivi en 2016 sa mission en proposant une culture de qualité et de proximité accessible à tous et pour tous.

La saison culturelle c'est 40 évènements pour une centaine de représentations, attirant près de 10 000 spectateurs.

Depuis plusieurs années, la programmation culturelle est très variée et se décline en thématiques de façon à toucher toutes les sensibilités : théâtre, musique, arts de la rue et cirque, danse, conférences, expositions, jeune public...



L'activité du SMAC se caractérise aussi par la diversité des publics visés, notamment les scolaires.

En effet, depuis la Maternelle jusqu'à l'Elémentaire, chaque enfant assiste à 3 manifestations par an : spectacles, ateliers, rencontres d'auteurs ou d'artistes, visites d'expositions...

Toutes ces actions ont rassemblé 3 500 élèves sur les 12 manifestations et 65 représentations / médiations de l'année.

Je profite également de cette cérémonie pour remercier nos partenaires institutionnels pour leur soutien sans faille à la culture venelloise mais également à nos partenaires culturels que sont notamment la MJC, les Comparses et Sons et l'Entrepôt.

A ce titre, je tenais à saluer la médaille de bronze remportée par l'association « la Courbe et la Plume » lors des rencontres chorégraphiques nationales organisées par la fédération française de danse à Montluçon.

Je tiens également à rappeler le succès de la première édition du Festival Le Street Nécessaire en juillet 2016 mais aussi de la 10ème édition des Arts dans le Parc qui a réuni plus de 2000 personnes sur le week-end !

### **Notre bibliothèque municipale, en cette année 2016,**

La bibliothèque de Venelles propose toute l'année :

- Des Tables thématiques ;
- Des Heures du conte pour les enfants ;
- Des Cafés rencontre et des ateliers participatifs ;
- Des lectures de bibliothécaires ;
- La Bibliothèque hors les murs.

Au total, ce sont 70 209 prêts réalisés en 2016, pour les 22 300 documents accessibles, notamment pour ses 1710 adhérents actifs, dont 290 nouveaux inscrits.

Les efforts de la municipalité se poursuivent pour assurer un budget d'acquisition et des moyens de fonctionnement satisfaisants.

Il est aussi important de souligner la gratuité de l'ensemble des actions proposées par la bibliothèque, soit en 2016, 34 évènements pour un public allant des bébés aux séniors.

Durant cette année, les ateliers de la bibliothèque ont rencontré un grand succès auprès du public venellois, qui a pu donner libre court à son imagination et libérer son potentiel créatif par des ateliers « faire soi-même ».

## **Le Sport à Venelles**

Nous avons annoncé que notre mandat serait celui du sport.

Aussi, un travail important a été réalisé depuis janvier 2016 en collaboration avec le tissu associatif sportif sur 3 axes :

- La communication sportive ;
- Schéma directeur du Parc des sports ;
- Les transports associatifs.

En effet, avec le passage à la Métropole en janvier 2016, la commune a souhaité soutenir et accompagner ses associations vers les nouvelles mutations en cours.

A cet effet, il a été important de réfléchir différemment sur le futur mode de financement des associations notamment en terme d'impact dû aux baisses des subventions publiques.

Le projet de « communication » a commencé en 2016 avec le dispositif MP2017 où s'inscrivent le Venelles Basket Club et le Judo Club Venellois avec leur tournoi international.

Cette 1ère action, est le commencement d'un projet plus large qui portera sur la communication sportive de la ville de Venelles avec différentes thématiques qui verront le jour en 2017.

S'agissant du schéma directeur, nous avons souhaité plus de cohérence quant aux infrastructures sportives avec comme maître-

mot : « mutualisation », dans le but d'offrir aux clubs un outil adapté à leur développement.

Les clubs de Venelles ont brillé en 2016 par leurs résultats sportifs, qui démontrent une nouvelle fois que notre Commune est une place forte du sport dans les Bouches-du-Rhône.

Je citerais ainsi :

- Montée de la nationale 2 masculine pour le Venelles Basket Club ;
- La 5ème place pour les Rebelles du PAVVB, aux portes de l'Europe !
- 5 représentants du VPAM au championnat national des moniteurs FFS ;
- Pour la première fois, l'USV accède au quart de finale de la coupe de Provence. Le club arborant également cette année 3 montées en division supérieure ;
- Le Titre de champion de France cadet pour Mathis Azzaro et la création de la « TEAM GIANT VENELLES » avec 13 jeunes pilotes pour Passion VTT ;
- Mickaël Garnier, champion du Monde par équipe en jiu-jitsu et Sacha Marguerite, champion d'Europe et de France en judo sénior et 7ème au monde pour le Judo Club Venellois ;
- Le jeune boxeur, Sithana COSTE, champion PACA en Kick boxing et Muay Thai en High Kick Boxing ;
- Le venellois, Freddy Foray, avec HONDA RACING, remporte la 3ème place du circuit moto de PORTIMAO, au Portugal et finit 4ème au championnat du monde d'endurance en 2016.

Je n'oublierai pour autant pas de citer les autres clubs venellois : l'Association Venelloise de Tennis, le Ping-Pong Venellois, la Boule Venelloise, le Speedy Club de Provence et Venelles Loisirs, qui par leur action quotidienne, auprès de publics variés, contribuent à la richesse du tissu associatif venellois.

Je voulais également rappeler la création d'une section « sport santé » pour l'AVT, en collaboration avec la ligue de tennis et les hôpitaux de la région, qui se positionne parmi les précurseurs de ce mouvement. L'objectif de cette nouvelle activité est la réinsertion par le sport des personnes souffrantes de maladies chroniques.

Ce club a également accueilli pour la 1ère fois en juin, le tournoi « fête le mur » parrainé par Yannick Noah, présent sur cet événement, qui utilise l'activité tennis pour lutter contre l'exclusion.

Enfin, nous avons assisté à l'ouverture le 2 juillet 2016 du Centre aquatique Sainte Victoire, magnifique équipement métropolitain, dont le succès dépasse largement les frontières de Venelles et du Pays d'Aix.

Je me permets de vous rappeler, à nouveau, que nous restons très vigilants quant au financement de cet équipement, que nous souhaitons évidemment laisser dans le giron métropolitain.

Je n'oublierai pas également de rappeler avec plaisir que nous accueillons à Venelles le Pays d'Aix Natation depuis l'été dernier et qui nous a permis de recevoir la première phase du championnat d'europe de Water-Polo ici à Venelles.

### **et la vie associative...**

Le tissu associatif venellois est très dense. Il est composé de plus d'une centaine d'associations répertoriées qui œuvrent notamment dans les domaines sportif, culturel, humanitaire, environnemental ou la jeunesse, ce qui représente près de 9000 adhérents.

Le 3 septembre dernier se tenait le forum des associations venelloises, qui a été un réel succès, durant lequel 54 associations ont présenté leurs activités dans une ambiance conviviale et familiale ; 1700 visiteurs ont ainsi pu découvrir le dynamisme et la diversité du tissu associatif venellois.

Je tiens à remercier et à féliciter tous les bénévoles qui participe au succès de nos associations.

### **En 2016, le CCAS de Venelles,**

A accueilli plus de 9700 personnes.

L'offre de services envers les personnes âgées, les personnes en situation de dépendance ou en difficultés s'est poursuivie et élargie, avec de nombreux services à la personne tels le portage de repas à domicile, les aides financières de solidarité, l'aide à la gestion du budget, l'accompagnement médical ou l'aide aux petits travaux.

Enfin, le CCAS de Venelles a signé une convention avec la Préfecture des Bouches-du-Rhône, l'autorisant à devenir guichet enregistreur des demandes de logements afin d'offrir un service de proximité.

### **L'équipe de l'état civil,**

En 2016, plus de 2500 dossiers de création ou renouvellement de passeports auront été traités, ainsi que plus de 1200 Cartes nationales d'identité, permis de conduire et cartes grises.

De plus, le service de l'état civil a organisé et géré, en collaboration avec les services de l'INSEE, le recensement de la population venelloise, en février 2016.

Je peux d'ailleurs vous annoncer officiellement que nous sommes 8580 venellois.

### **Dans le domaine de l'eau en 2016,**

Malgré la baisse des consommations depuis 2008, l'augmentation du prix de l'eau reste maîtrisée.

Hormis la gestion quotidienne et de proximité de l'eau et de l'assainissement de Venelles, la Régie des Eaux de Venelles a réalisé de nombreux travaux en 2016, notamment les aménagements dans le cadre des travaux du Centre Aquatique Sainte-Victoire :

Construction et mise en service d'une station de filtration, d'un réservoir et d'un surpresseur pour alimenter le centre aquatique et le parc des sports ;

Pose d'un collecteur d'eaux usées en fonte de 200 mm sur environ 300 ml ;

Création d'un bassin tampon de 200 m<sup>3</sup> sur le site de la station d'épuration Sud pour accepter la surcharge hydraulique générée par les eaux usées du centre aquatique.

Et également la surprise de cet été, le remplacement en urgence des filtres de notre station de potabilisation, vieillissante, pour 250 000 €.

### **Notre service de l'économie et de l'emploi**

a mis en place en 2016 un tutorat pour les personnes en recherche d'emploi, avec des venellois bénévoles expérimentés, en activité ou en retraite, qui ont accepté d'accompagner, conseiller et encadrer les demandeurs d'emploi.

Cette année, c'est avec succès et avec une grande fierté que Venelles a accueilli la 4ème édition du Forum des personnes en situation de handicap organisé le 17 novembre 2016 par le Territoire du Pays d'Aix en partenariat avec l'Agefiph\*, Cap emploi et Pôle emploi, avec la participation des services municipaux.

Le programme « Commerce engagé », piloté par le CPIE du Pays d'Aix, qui permet d'accompagner un territoire vers une démarche de consommation durable a permis la labellisation de 16 commerçants, suite à la volonté de la commune de Venelles d'intégrer ce dispositif.

Enfin, en 2016, 43 nouvelles activités et entreprises ont été créées sur la commune.

### **Pour ce qui concerne les finances publiques,**

Le service des finances traite 5 600 opérations annuelles de dépenses et de recettes mais également le suivi comptable des marchés publics, de la trésorerie, des demandes d'aides financières auprès des partenaires - Métropole, CG, CR, CAF, Etat - ainsi que les indispensables prospectives financières pour anticiper, lisser et projeter les équipements structurants de la commune et de la régie des eaux.

Le budget de la commune est composé de deux sections, la section de fonctionnement qui dépasse les 10 millions d'€ et la section d'investissement dont le volume dépasse les 6 millions d'€ en 2017.

Les taux d'imposition communaux sur la taxe d'habitation et les taxes foncières marqueront une pause en 2017 il n'y aura pas d'augmentation, après une baisse, je vous le rappelle, de 1% en 2016.

En outre seront maintenus pour les personnes handicapées ou invalides l'abattement spécial à la base de 10% sur la taxe d'habitation et la mesure sociale d'exonération des 40 premiers m<sup>3</sup> d'eau potable consommés auprès de la REVE .

### **Enfin dans le domaine du développement durable,**

Les actions du Bureau d'Information sur les Energies Nouvelles ont cette année encore été nombreuses et diversifiées avec de la sensibilisation ou des animations sur l'environnement.

Ainsi, nous pouvons citer les animations des TAP environnement dans les 5 écoles de Venelles chaque semaine, l'opération gaspillage alimentaire dans les cantines de l'école Plantier et de l'école Pagnol, réalisée en partenariat avec l'association Recyclaix, la ballade thermique à Venelles avec le CPIE ou encore « les ambassadeurs de la mobilité », manifestation durant laquelle plus d'une centaine de Venellois ont été sensibilisés aux modes de transports doux.

Il convient également de rappeler le démarrage du nouveau projet de jardin partagé qui a recueilli plus de 40 candidatures de jardiniers.

Enfin, nous pouvons signaler l'attribution d'une centaine de primes aux venellois pour l'achat de vélos électriques ou pour des travaux de rénovation thermique.

Voilà donc, chers amis, le bilan de l'année 2016 à Venelles !

De manière plus générale, 2016 a vu aussi la création de la Métropole Aix-Marseille Provence, après plusieurs mois d'hésitations et une mise en place difficile.

Nous l'avons déjà dit, nous ne voulions pas d'une si grande institution, avec trop de compétences : nous étions plutôt favorables à un pôle métropolitain avec comme idée force une coopération dans certains domaines, tels les transports ou encore l'attractivité économique.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le premier dossier à voir le jour aura été l'agenda de la mobilité métropolitaine, grâce au travail des 92 maires, sous la houlette de notre ami et collègue Jean-Pierre SERRUS et la Présidence de Jean-Claude GAUDIN.

Aussi, nous avons exprimé des doutes quant à la faisabilité du transfert de la compétence voirie dès 2018, craignant une procédure trop rapide et peu adaptée à nos communes. Nous pensions que notre mobilisation avait porté ses fruits, car, avec l'appui de nos parlementaires, ce transfert devait être reporté à 2021. Mais patatra, il semblerait que les discussions n'aient pas encore abouti. On croise les doigts.

Enfin, reste la question de la fusion du département des Bouches-du-Rhône avec la Métropole et donc celle du suffrage universel direct pour l'élection des conseillers métropolitains.

Clairement, je suis contre cette fusion et les risques qu'elle engendre sur la vie des petites communes. De plus, pourquoi faire disparaître à tout prix une collectivité qui fonctionne, qui aide les communes, telle le Département des Bouches-du-Rhône, pour de vils calculs politiques ?

Là aussi, nous resterons vigilants, au sein du Groupe d'Intérêt Communal de la Métropole, dont je suis membre, afin de respecter les intérêts des venelloises et des venellois.

**Et maintenant tournons-nous vers 2017 !**

Cette année sera encore chargée sur le plan des projets pour la municipalité.



Au premier rang des projets qui verront le jour en 2017, il y a bien sûr la révision du PLU.

Vous le savez, ce document va nous permettre de dessiner, ensemble, le futur de Venelles.

Notre objectif est de finir cette révision pour la fin d'année.

A cet effet, nous avons lancé une consultation sur le site internet de la Commune, et disponible également en Mairie, afin de recueillir vos avis. N'hésitez pas à y participer !

La première des réunions publiques sur l'élaboration de cette révision aura lieu le 25 janvier prochain, à la salle des fêtes, et je vous invite à y participer largement.

Votre présence est importante, car nous voulons que ce PLU soit votre PLU, notre PLU, pour imaginer ce que sera Venelles dans 20 ans.

2017 marquera également la fin des travaux de l'ALSH du Parc des Sports.

Ce projet, nous l'avons modifié dès notre arrivée, pour le rendre plus cohérent avec les besoins réels de la population et pour éviter une dispersion des lieux d'accueil des enfants venellois.

Pour la rentrée 2017, ce nouveau bâtiment viendra améliorer l'offre de service pour les jeunes venellois.

Toujours dans le domaine de la jeunesse et des services aux familles, 2017 verra l'arrivée du portail famille sur le nouveau site internet de la ville qui permettra de faciliter la gestion des activités périscolaires et des ALSH, que ce soit pour les parents ou pour les agents municipaux.

Les services municipaux auront également quelques changements cette année avec une nouvelle organisation, plus rationnelle, afin de rendre leur action encore plus efficace et accomplir leurs missions au service des venellois de manière plus optimale encore.

De plus, les réformes de l'Etat nous imposent une refonte du régime indemnitaire, que nous devons appliquer dès cette année et pour lequel le service des ressources humaines travaille ardemment.

Une autre réforme viendra bouleverser les activités des services municipaux, celle des « Préfectures de Nouvelle Génération », qui à partir de mars 2017, prévoit que seules les communes équipées du dispositif de recueil pour l'établissement des passeports se verront confier l'établissement des CNI, ce qui entrainera une augmentation conséquente de l'activité du service état civil.

De plus, les mairies auront également à gérer l'enregistrement des PACS, au lieu des tribunaux, à partir de novembre 2017, et le rétablissement des autorisations de sortie du territoire pour les mineurs, dès janvier 2017.

Cette année sera aussi une belle année pour les sports à Venelles. L'excellence sportive venelloise a été récompensée par la labellisation « OR », dans le cadre de l'année Marseille Provence Capitale Européenne du Sport 2017, dont le coup d'envoi a été donné ce week-end, de deux manifestations.

Ce sont les tournois internationaux de Judo et de Basket qui ont été ainsi primés.

Le programmiste de notre schéma directeur du Parc des Sports va être prochainement sélectionné pour décider, avec nos clubs sportifs, de l'avenir de nos équipements.

Enfin, nous sommes tous derrière nos clubs venellois pour qu'ils accomplissent cette année encore de grandes performances sportives, et je tiens, une nouvelle fois, au nom de la municipalité, à les assurer de tout notre soutien.

La culture sera également au cœur de notre action, avec la poursuite du projet de pôle culturel aux tournesols, pour continuer à offrir aux venellois une offre culturelle variée et de qualité, en proposant au public des découvertes mais aussi des spectacles reconnus par la critique et primés lors de différents festivals.

De plus, nous poursuivrons la réflexion sur les ressources numériques (possibilité de prêts de tablettes ou de liseuses numériques, ressources

dématérialisées...) pour notre Bibliothèque municipale, avant le transfert vers le Pôle Culturel.

Nous accueillerons également la délégation italienne de nos amis de Valfabbrica afin de renouveler nos accords de jumelage.

Avec ma double casquette de Maire de Venelles et de Vice-Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix en charge de l'environnement et du développement durable, je veillerai au suivi de l'opération « commerçant engagé », afin de poursuivre les efforts de notre commune en faveur de l'environnement.

Au niveau des travaux d'aménagement, nous avons prévu pour 2017 le lancement de nombreuses opérations et notamment le démarrage des études opérationnelles pour les 3 projets suivants :

- construction d'une nouvelle salle sportive équipée d'un DOJO au Parc des Sports ;
- construction du centre technique municipal sur les abords de la Touloubre incluant le déplacement du centre d'apport volontaire.
- construction d'un pôle culturel sur le site des Tournesols; à ce sujet nous venons de signer le compromis d'achat du terrain permettant l'installation de ce pôle.

Parallèlement concernant le bassin de rétention situé sur le même terrain, bien que je ne veuille pas rentrer ce soir plus dans la polémique concernant ce bassin. Nous le ferons à autre moment. Mais, les venellois m'interrogent sur le devenir de ce lieu.

Malheureusement nous l'avons dit depuis de nombreuses années. Ce bassin de rétention qui a déjà coûté très cher aux venellois et qui ne fonctionne pas correctement va continuer à nous coûter cher. Nous communiquerons prochainement sur l'avancée du dossier.

De nombreuses autres opérations ont également été budgétisées et pour en citer quelques-unes : aménagement de la rue de la Reille, aménagement de la rue de la Grande Terre, poursuite de la requalification du Vieux Village, intégration des voies privées, mise en

sécurité des écoles avec le soutien de l'état et du département, je sais que sur les questions de sécurité nous pouvons compter sur vous Madame la Présidente.

Comme nous le faisons depuis notre arrivée à la tête de la municipalité, nous resterons encore en 2017 à votre écoute, pour échanger, pour présenter nos projets et construire ensemble notre futur commun à Venelles.

Plus que jamais en 2017, notre équipe aura à cœur de préserver cette chance unique que nous avons tous de vivre à Venelles, que beaucoup nous envie pour la qualité de l'accueil, pour l'excellence de sa politique sportive, pour son dynamisme économique, pour sa formidable saison culturelle mais aussi pour notre politique en faveur des seniors ou des jeunes.

Oui, vraiment, en 2017, Venelles, vous allez l'adorer !

Je voudrais également avoir quelques mots pour l'équipe de la majorité municipale. A chacune et chacun d'entre vous, mes chers collègues, vous dire merci pour tout votre investissement, chaque jour, au service des venelloises et des venellois. Mais aussi, vous dire le plaisir que j'ai, depuis un peu plus d'un an, à travailler à vos côtés.

Enfin, avant de lui céder, avec plaisir, la parole, je tenais à remercier Madame Martine VASSAL, notre Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, pour sa présence à notre cérémonie de vœux, qui nous honore.

Je tiens vivement à la féliciter pour la manière dont elle gère cette institution avec rigueur, et impartialité.

Chère Martine, je voulais également te remercier pour ton engagement en faveur des communes des Bouches-du-Rhône, et en particulier à Venelles. Nous savons, par ton action, que le Département est un des partenaires privilégiés du développement des communes, par les multiples dispositifs d'aide qui nous sont proposés au quotidien pour maintenir et améliorer le cadre de vie des venelloises et des venellois.

J'en profite également pour remercier tous les élus, parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires, conseillers municipaux pour leur présence à nos côtés.

Je vais terminer en vous souhaitant, une nouvelle fois, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une très bonne et heureuse année 2017.

Je vous remercie.